

Message de la présidente Karen Persad, TLM

Des occasions se présentent. Les saisissez-vous?



Voici la première édition de FOCUS en 2018. J'espère que la nouvelle année s'est bien amorcée pour vous.

Dans le présent numéro, nous communiquons les résultats des travaux entrepris par certains

des comités de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO), qui sont prévus par la loi, en particulier le Comité de discipline (se reporter au point concernant le résumé des questions disciplinaires) et le Comité d'assurance de la qualité (se reporter au point concernant l'annulation de deux lignes directrices sur la pratique professionnelle).

Les comités de l'OTLMO qui sont prévus par la loi (Comité de direction, Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, Comité de discipline, Comité d'aptitude professionnelle, Comité d'inscription, Comité d'assurance de la qualité, Comité des relations avec les patients) se réunissent tout au long de l'année pour se pencher sur des recommandations, s'y attarder et en formuler à l'intention du Conseil sur divers sujets concernant la pratique professionnelle, les plaintes, la conduite de membres, les demandes d'adhésion et les processus de l'Ordre. Les comités sont composés de membres du Conseil, de membres du public et de membres de comités ne siégeant pas au Conseil (soit des TLM comme vous et moi). Renseignez-vous davantage [ici](#) sur les mandats des comités prévus par la loi.

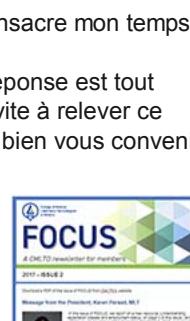
Le Conseil s'appuie sur le travail et l'opinion des membres des comités afin d'éclairer sa gouvernance et guider la profession de technologiste de laboratoire médical (TLM). Au nom du Conseil, je demande à tous les TLM de songer à participer cette année en siégeant au Conseil ou à l'un de ses comités.

Ce numéro comprend aussi des renseignements sur l'appel de candidatures pour les élections au Conseil. Dans le quatrième article ci-dessous, vous trouverez des renseignements sur les postes disponibles au Conseil en 2019 et sur la date limite pour présenter les formulaires de mise en candidature. Pour plus de renseignements sur le processus de mise en candidature et le processus électoral, consultez le site web de l'OTLMO en cliquant [ici](#).

J'ai apprécié chaque moment de mes neuf années à siéger au Conseil. Vous vous posez peut-être les questions suivantes:
Mes connaissances et mon expérience sont-elles suffisantes?
Cela vaut-il la peine que j'y consacre mon temps?
Puis-je faire une différence?
Je peux vous assurer que la réponse est tout probablement OUI! Je vous invite à relever ce nouveau défi puisqu'il pourrait bien vous convenir.

Téléchargez le présent numéro de FOCUS en PDF.

Pour les numéros précédents, cliquez [ici](#).



Message de la registrareure et chef de la direction, Kathy Wilkie, BHA, TLM



En devenant TLM ou tout autre professionnel de la santé réglementé, vous adhérez à l'amélioration continue de la qualité dans le cadre de la prestation de soins adéquats. L'OTLMO dispose d'un comité d'assurance de la qualité (CAQ) qui développe et maintient un programme d'assurance de la qualité (PAQ) qui a pour mandat prescrit par la loi d'appuyer les TLM afin qu'ils exercent leur profession en suivant les normes de pratiques exemplaires.

Le PAQ, qui est obligatoire pour les membres en exercice, quelle que soit leur situation d'emploi, comporte les trois grandes composantes suivantes.

- le portfolio professionnel
- l'examen de la pratique
- l'évaluation des compétences.

Depuis quelques années, le Conseil de l'OTLMO a fait de l'examen de l'efficacité du PAQ une priorité stratégique de la pratique professionnelle des TLM.

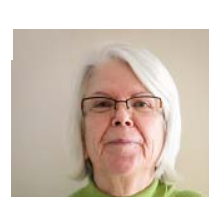
Lors de sa réunion de novembre 2017, le Conseil a approuvé une série de principes opérationnels de l'OTLMO ayant trait à l'assurance de la qualité afin de guider ce comité et l'Ordre dans l'actualisation du PAQ. Tout au long de 2018, le personnel de l'OTLMO mènera une démarche de révision du PAQ. Tout changement au programme existant sera mis en œuvre en 2019-2020.

D'autres renseignements sur cette démarche seront communiqués aux membres durant l'année par l'entremise du site web de l'OTLMO et de FOCUS. Restez à l'affût puisque les TLM auront des occasions d'y participer. À titre de présidente du Conseil, Karen Persad a encouragé les TLM à participer au sein de l'organisme. Je vous invite également à contribuer à la gouvernance de notre profession. Ensemble, nous aidons à protéger les Ontariennes et les Ontariens.

Le Conseil de l'OTLMO souhaite la bienvenue à un nouveau membre du public et à un nouveau membre de la profession

Le 29 novembre 2017, [Heather Butt](#), de Brockville (Ontario), a amorcé un mandat de trois ans à titre de membre du public au sein du Conseil de l'OTLMO. Nommés par le gouvernement de l'Ontario, les membres du public sont une voix active au Conseil et peuvent voter sur chaque question.

Bienvenue, Heather!



[George Broukhanski](#) a amorcé un mandat de trois ans à titre de membre de la profession au Conseil, soit représentant de la circonscription 4 (Centre-Est). C'est un spécialiste moléculaire qui travaille aux Laboratoires de Santé publique Ontario (SPO) depuis 1995. Il est membre de comités sans siéger au Conseil (Comité d'inscription et Comité d'assurance de la qualité) depuis 2008.

Bienvenue, George!



Appel de candidatures pour les élections au Conseil de l'OTLMO

Contribuez à façonner l'avenir des soins de santé en Ontario! Le Conseil de l'OTLMO invite les TLM engagés et motivés à se présenter aux élections dans six circonscriptions de la province.

Le Conseil détermine l'orientation stratégique et les résultats de l'OTLMO qui feront avancer l'autoréglementation dans l'intérêt de la sécurité du public. En tant que membre du Conseil, vous :

- contribuerez à la protection du public;
- collaborerez avec des TLM de l'ensemble de l'Ontario et établirez des liens avec eux;
- approuverez comment les politiques sont développées;
- vous renseignerez sur le fonctionnement des conseils d'administration;
- contribuerez à influencer sur les décisions qui ont des répercussions sur la profession et le public;
- ferez entendre votre voix.

Cette année, des élections auront lieu pour les circonscriptions suivantes.

Circonscription 1 – région du Sud-Ouest
(Durée du mandat : 1^{er} janv. 2019 au 31 déc. 2021)

Circonscription 3 – région de Toronto
(Durée du mandat : 1^{er} janv. 2019 au 31 déc. 2021)

Circonscription 5 – région de l'Est
(Durée du mandat : 1^{er} janv. 2019 au 31 déc. 2021)

Des élections spéciales afin de pourvoir aux postes vacants au Conseil auront également lieu cette année dans les circonscriptions suivantes.

Circonscription 2 – région du Centre-Ouest
(Durée du mandat : de l'élection au 31 déc. 2019)

Circonscription 6 – région du Nord-Est
(Durée du mandat : de l'élection au 31 déc. 2018)

Circonscription 7 – région du Nord-Ouest
(Durée du mandat : de l'élection au 31 déc. 2018)

On peut consulter [ici](#) les critères d'éligibilité concernant les candidatures et les nominations au Conseil. Téléchargez [ici](#) un formulaire de mise en candidature (PDF).

La date limite pour la réception de ces formulaires par l'OTLMO est le vendredi 25 mai 2018 à 16 h 30.



L'OTLMO annule deux lignes directrices sur la pratique professionnelle

L'OTLMO a développé des lignes directrices sur la pratique professionnelle afin d'aider ses membres à prendre des décisions sûres et éthiques sur leur pratique professionnelle. Le 28 octobre 2017, le CAQ de l'OTLMO a mené un examen approfondi de deux lignes directrices cliniques à l'intention des TLM travaillant en histologie et en cytologie.



Le CAQ a adopté une motion visant à annuler les lignes directrices cliniques en histologie et en cytologie puisqu'elles ne répondent plus aux fins prévues, à savoir appuyer les membres exerçant dans ces deux disciplines. Ces lignes directrices ont été retirées du site web de l'OTLMO, les membres, et les intervenants n'y ont plus accès.

En cliquant [ici](#), on peut lire d'autres documents sur les normes d'exercice et les lignes directrices cliniques sur le site de l'OTLMO ou les télécharger. [Non disponible en français]

Les TLM peuvent communiquer avec l'OTLMO pour obtenir des conseils confidentiels sur l'exercice de la profession. Ce service vise à favoriser un exercice de qualité de la profession de technologiste de laboratoire médical.

Les questions cernées par l'entremise du service de consultation sur l'exercice guident l'Ordre sur les enjeux entourant les questions d'exercice et les nouvelles tendances.

Pour obtenir des conseils confidentiels sur l'exercice par rapport aux lignes directrices, aux règlements, aux questions relatives à la réglementation, à la prise de décisions éthiques ou à la technologie de laboratoire médical en général, veuillez communiquer avec le PAQ à qualityassurance@cmto.com ou au 1-800-323-9672, poste 2.

Webinaire – Cytologie et histologie : Une discussion sur les lignes directrices cliniques récemment annulées

[Le webinaire ne sera pas offert en français.]

Soyez des nôtres à l'occasion d'un webinaire qui aura lieu le jeudi 22 février 2018, de 12 h à 13 h. Un représentant de l'OTLMO répondra aux questions des TLM découlant du présent avis, y compris sur les répercussions sur la pratique professionnelle. On traitera notamment des sujets suivants.

Aperçu des normes d'exercice, des lignes directrices cliniques, du Code de déontologie, du champ d'application et des obligations professionnelles régissant les TLM
Processus d'élaboration et de révision des lignes directrices cliniques de l'OTLMO

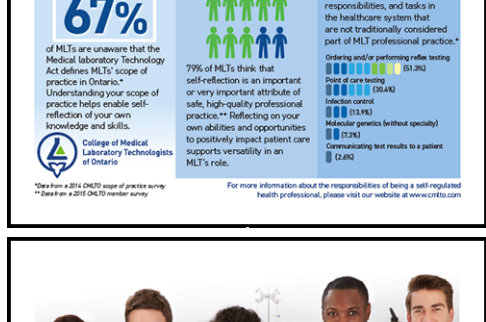
Si vous ne pouvez y participer, vous pourrez consulter la présentation sur le site de l'OTLMO à une date ultérieure.

Inscrivez-vous dès maintenant au webinaire en cliquant [ici](#) ou au <https://attendee.gotowebinar.com/register/4257827281516302594>.

Nouvelles affiches d'information

L'OTLMO a récemment dévoilé deux affiches d'information préparées à partir de la rétroaction obtenue au moyen d'un sondage sur la gamme de compétences (2016), d'un sondage à l'intention des membres (2015) et d'un rapport d'enquête sur le champ d'exercice (2014). Ces affiches visent à présenter nos constatations dans un format facile à comprendre afin d'appuyer la pratique professionnelle.

Veuillez informer les autres TLM et les intervenants au sujet de ces affiches.



Le rôle des TLM à titre de professionnels de la santé autoréglementés : Puis-je appliquer une nouvelle technique de façon sécuritaire et compétente?

Téléchargez l'affiche en PDF [ici](#). [en anglais seulement]

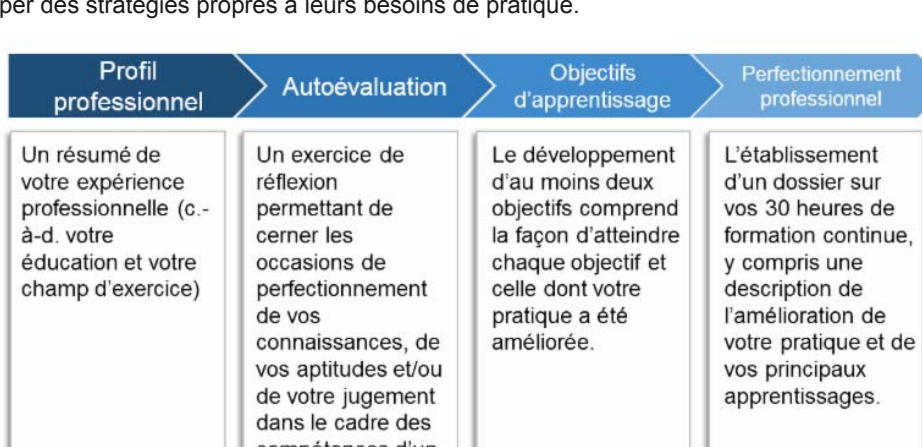


Les points de vue des TLM sur le tableau d'inscriptions volontaires à l'OTLMO des techniciens de laboratoire médical inscrits

Téléchargez l'affiche en PDF [ici](#). [en anglais seulement]

Le portfolio professionnel du PAQ

Tous les ans, chaque membre en exercice de l'OTLMO doit conserver un portfolio professionnel qui comprend quatre sections (représentées graphiquement ci-dessous) appuyant son perfectionnement professionnel continu. Ce processus permet aux TLM de cerner des occasions d'autoamélioration et de développer des stratégies pour répondre à leurs besoins de pratique.



Le portfolio professionnel est un outil en ligne, les versions de 2017 et 2018 étant toutes deux disponibles pour les membres qui en font la demande. Si vous êtes choisi au hasard pour une vérification en 2018, vous devrez présenter votre portfolio de 2017. Pour y accéder en ligne et commencer à l'utiliser, veuillez communiquer avec un membre du personnel du PAQ par courriel à qualityassurance@cmto.com.

Analyse de l'évaluation des compétences

Au cours des deux dernières années, le CAQ de l'OTLMO, le personnel de ce programme et de nombreux TLM bénévoles ont conçu l'évaluation des compétences de l'organisme. Aux termes de la *Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical*, le PAQ comporte trois volets, l'un d'eux étant l'évaluation des compétences. Ce processus vise à évaluer les connaissances, la compétence et le jugement d'un membre par rapport aux normes d'exercice de l'OTLMO concernant les TLM. Ces normes établissent les obligations légales et professionnelles de tous les TLM, quelle que soit la spécialité dans laquelle ils sont inscrits afin d'exercer leur profession.



Pour passer l'évaluation des compétences, les membres ne sont pas choisis au hasard. Le CAQ peut exiger que l'un d'eux y participe si ce comité juge que ses connaissances, sa compétence et son jugement ne satisfont pas à la norme, et ce, en se fondant sur son portfolio professionnel, les conclusions de l'examen de sa pratique ou d'autres renseignements écrits.

Au printemps 2018, le CAQ se penchera sur la version définitive de l'outil d'évaluation des compétences ainsi que sur les ressources à cette fin, avant sa mise en œuvre. D'autres renseignements seront communiqués aux membres de l'OTLMO par l'entremise de son site web et des numéros de *FOCUS* en 2018.

Pour plus de renseignements, veuillez envoyer un courriel à qualityassurance@cmlto.com.

Tendances concernant les portfolios professionnels – Les TLM et le consentement éclairé

L'autoévaluation des portfolios professionnels permet aux membres de comparer leur propre rendement aux normes d'exercice de l'OTLMO. Au cours des cinq dernières années, un examen des données sur l'autoévaluation a indiqué une tendance concernant les TLM et le consentement éclairé.

Tous les ans, de 35 à 40 % des membres ayant fait l'objet d'une vérification jugent que la norme d'exercice suivante ne s'applique pas à leur pratique de TLM.

« Je mets fin aux traitements du patient si lui ou son mandataire spécial retire en tout temps son consentement éclairé. »

La *Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé* précise les exigences légales nécessaires à l'obtention et au retrait du consentement qui s'appliquent aux professionnels de la santé, dont les TLM. Pour plus de renseignements sur les TLM et le consentement, veuillez passer en revue le module sur le *consentement au traitement du Programme d'apprentissage relatif à la pratique professionnelle* (PAPP) et les lignes *directrices cliniques pour les membres relativement à la Loi sur le consentement aux soins de santé*.

[non disponible en français]

TLM : Faites part de vos pratiques avancées



L'OTLMO aimerait savoir quelles pratiques avancées ou aptitudes des TLM ont un effet positif sur les soins aux patients. Pour en faire part aux autres TLM, veuillez nous envoyer un courriel à memberrelations@cmlto.com. Nous préparerons un texte avec vous pour un prochain numéro de *FOCUS*.

En parlant de votre expérience, vous pourriez inciter d'autres TLM à continuer de faire évoluer leur propre pratique professionnelle.

Début le 1^{er} février 2018 du renouvellement annuel du tableau d'inscriptions volontaires des TLM inscrits

Le renouvellement annuel de 2018 du tableau d'inscriptions volontaires des TLM inscrits de l'OTLMO débutera en ligne le 1^{er} février 2018. On a envoyé par la poste un avis concernant les exigences de renouvellement des TLM inscrits de l'organisme. Ils doivent renouveler leur inscription en ligne d'ici au **31 mars 2018**.



Pour plus de renseignements sur ce processus de renouvellement, veuillez composer le 416-861-9605 et faites le 1 pour l'inscription et le renouvellement ou envoyez un courriel à registration@cmlto.com.

Membres suspendus ou réintégré

Les personnes suivantes n'ont plus le droit de pratique depuis le 7 février 2018 en raison du non-acquittement des droits ou des cotisations.

Les personnes suspendues ne sont pas membres de l'OTLMO, n'ont pas le droit d'utiliser le titre de TLM et n'ont pas l'autorisation légale d'exercer la profession en Ontario. Pour savoir si une personne est membre de l'organisme, consultez son [registre public en ligne](#). Une note permanente sur toutes les suspensions d'une personne dont le nom figure dans ce registre doit figurer dans son dossier.

07712 Estela Almeda
02329 Shirley Andersen
14602 Mark Arnott
06422 Michelle Barton
13379 Dana Bell
02587 Joanne Boone
04437 Susan Borwick
05480 Jadwiga Brazda
07005 Garry Bumstead
00406 Sarit Buracon
14265 Kellie Cameron
14175 Vasiliki (Bessie) Carydis
01180 Mohendra Chaddha
14046 Sareang Chhem
12351 Victoria Clary
08332 Maria J Cornell
10368 Anna Maria Coro
10162 Patrick Cunningham
01377 Julian Deogracias
02974 Arsenia Dharman
00687 Martine Dupuis
05531 Beda Encinares
14459 Sylvia Fudge
11871 Lindsay Furlong
14894 Basant Garib
12608 Bjorn Greppmayr
11409 Hassana Hamade
13656 Andrew Hawkins
13453 Danny Helou
15659 Reka Ihaza
06144 Cheryl Johnson
04568 Jo-Ann Kerr
06732 Peggy Kiely
11046 Marilee Krinsky
00301 Keith Lau
04305 Laura Manser
01422 Santhi Mathunni
07583 Robert Matte
08985 Christine Maxim

07027 Domingo Molingbayan
12847 Said Nasser
03421 Jiann Ng-Kcomt
06529 Gloria Nie
14591 Carmen Nossa-Cavanzo
04678 Vienna Ostrynski
06295 Evangeline Pallasa
13889 Divya Patel
14185 Purvaben Patel
15079 Karina Pelletier
15641 Erik Piccinin
15224 Huguette Pilon
03173 Eva Przyk
04040 Julieta Rasco
13122 Shaparak Rezzadehmalek
04863 Gloria Ricci
14272 Tiffany Rizok
15221 Marie-France Robichaud
01763 Cornelio Roda
11639 Lena Saunders
11727 Karen Scraba
15411 Kwangchul Shin
04502 Bianche Che-Hung Shum
13753 Mila Skinner
07130 Deborah Stephens
05827 Ninette Stuardo Soto
01319 Janet Taylor
04393 Aurea Trinidad
02338 Florante Trinidad
06708 Marianne Vernem
14994 Mimosa Vo
15525 Natalie Vojnovic
12296 Dawn Webley
04910 Jill West
05105 Kang Ming Wong
06008 Lesley Wood
08959 Beverley Wu
07000 Mary-Lou Wuksinic
10705 Zoran Zilic

Les personnes dont le certificat d'inscription a été suspendu peuvent demander sa remise en vigueur en communiquant avec la registraire et chef de la direction en tout temps dans les trois ans de la date de la suspension. Si une personne n'en fait pas la demande dans ce délai, son certificat d'inscription est révoqué.

Les membres suspendus qui veulent réintégrer l'organisme doivent remplir un formulaire de demande à cette fin sur le site [CMLTO Online Services](#).

Du 8 mars 2017 au 12 février 2018, les membres suivants ont été réintégré. Veuillez consulter le [registre public en ligne](#) pour connaître l'état de l'affiliation d'une personne.

15119 Rolland Amyotte
15109 John Joseph Antonio
15213 Laila Baalawy
13444 Gretel Botello Greenup
08332 Maria J Cornell
10368 Anna Maria Coro
13441 Hassan Dayfallah
15284 Elysha Fernandes

10050 Linda Forrester
08600 Taslim Kaba
11127 Rodolfo Mardoquio
10853 Michael Michael
13981 Aashim Shaikh
11668 Daniel Slavik
15115 Ning Tan
15268 Jody Thomson

Publication du résumé d'une audience disciplinaire

Le Comité de discipline de l'OTLMO a tenu une audience le 21 décembre à Victory Verbatim, au 222, rue Bay, à Toronto, afin d'examiner les allégations de faute professionnelle contre Mahmood Khan, qui pratique principalement chez LifeLabs, à Mississauga.

Pour consulter le résumé de l'audience, cliquez [ici](#) (PDF). [non disponible en français]

FOCUS : rétroaction

Dans le dernier numéro de *FOCUS*, nous avons demandé aux lecteurs de répondre aux questions suivantes. Voici ces questions et les résultats de notre enquête.

Avez-vous trouvé ce numéro informatif?

Oui : 98,6 %

Non : 1,4 %

Comprenez-vous les processus ayant trait à la conduite professionnelle et à la discipline?

Oui : 100 %

No : 0 %

Avez-vous réfléchi aux objectifs d'apprentissage que vous mettez en pratique dans votre portfolio professionnel de 2018?

Oui : 81,3 %

Non : 18,7 %

Liens pertinents

Comptes rendus législatifs

[L'Ontario réglemente les techniciens en échographie diagnostique](#)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario réglemente les techniciens en échographie diagnostique. Cliquez [ici](#) pour plus de renseignements.

[Les fournisseurs de psychothérapie devront être inscrits auprès d'un ordre de réglementation](#)

L'Ontario appuie les soins aux patients et leur sécurité en exigeant que les personnes qui accomplissent des actes autorisés de psychothérapie s'inscrivent auprès de l'un des six ordres de réglementation. Les personnes qui fournissent ces services auront une période de transition de 2 ans, à partir du 31 décembre 2017, pour s'inscrire auprès d'un tel ordre. Cliquez [ici](#) pour plus de renseignements.

Bulletins Labstract de SPO

Les bulletins Labstract fournissent des renseignements importants aux praticiennes et aux praticiens des soins de santé sur les changements d'ordre clinique ou opérationnel concernant les tests de laboratoire. Cela peut comprendre des informations à jour ayant trait au prélèvement, à la manipulation, aux tests ou à l'interprétation d'échantillons.



- [Nouvelle demande de dépistage du VIH et du HTLV \(LAB-SD-120\)](#). Depuis le 5 février 2018, les Laboratoires de SPO ont un formulaire de demande à jour concernant le VIH et le HTLV, intitulé « HIV and HTLV/HTLV Serology and HIV PCR Test Requisition ». [non disponible en français]

- « [Hepatitis C – New Case Definition and Changes in Reporting to Public Health Units](#) » (LAB-SD-124). Depuis le 5 février 2018, les Laboratoires de SPO mettent en œuvre des changements concernant la déclaration du virus de l'hépatite C. [non disponible en français]

Ressources de SPO

[Scénarios de cas de SPO concernant les infections à Clostridium difficile \(ICD\)](#)

Des scénarios de cas ont été élaborés afin de répondre aux questions les plus fréquentes sur les cas et les éclosions d'ICD dans les hôpitaux. Chaque scénario donne aux apprenants l'occasion de mieux comprendre la surveillance de l'ICD ainsi que la gestion des élèves et d'appliquer ces connaissances aux situations complexes d'ICD dans l'exercice quotidien de la profession.



Liste des activités

Le calendrier des activités de l'OTLMO qui présentent un intérêt pour les membres de la profession de technologiste de laboratoire médical ou les autres professions de la santé réglementées se trouve [ici](#) (en anglais seulement).

Cette année, participez au sein de l'OTLMO

L'OTLMO a prévu bon nombre d'initiatives en 2018 et il y aura bien des occasions de bénévolat pour vous. Vous pouvez participer de bien des façons, y compris au moyen de sondages, de séances en personne, de webinaires et de comités d'experts. Voici quelques-unes des activités bénévoles.

- membre du Conseil et de comités
- initiatives du PAQ



Au cours des prochaines semaines et des mois à venir, d'autres renseignements seront indiqués sur notre site web et envoyés par courriel aux membres. Ne manquez pas cette occasion de participer à la gouvernance de notre profession, dans l'intérêt de la protection du public.

LEADERSHIP RESPONSABILITÉ EXCELLENCE

Ordre des technologistes de laboratoire médical de L'Ontario • 416 861-9605 • 1-800-323-9672

www.cmlto.com • communications@cmlto.com